



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET
DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

AVIS est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général adjoint et trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice financier 2024, au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 13 mai 2025 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, au 1580, chemin du Fer-à-Cheval.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 2 mai 2025.

Nathalie Deschesnes, avocate
Greffière

Publication : Site Internet de la Ville de Sainte-Julie le 2 mai 2025.